



Déposé le 12 / 02 / 09

S3 de Grenoble

Supplément n° 1 de Novembre au bulletin n° 187 de Janvier 2009

Prix du numéro: 1 € - Abonnement : 6,50 €.

Spécial Congrès académique

Éditorial

La présente circulaire a pour objet la désignation par les sections d'établissement de leur(s) délégué(e-s) au congrès académique.

Le congrès académique se tiendra **les 5 et 6 mars 2009**, en présence de Daniel ROBIN, cosecrétaire général. Il est important que le plus grand nombre de S1 soient représentés dans ce congrès : la prise en charge, par chacun, de la réflexion et des orientations de notre syndicat est non seulement une question de démocratie, ce qui n'est pas rien, mais également une question d'efficacité de nos actions en cours et à venir.

Le SNES n'est ni une organisation politique, ni une secte philosophique ou religieuse, c'est le rassemblement de tous ceux qui ont en commun la défense d'intérêts professionnels, individuels et collectifs, l'affirmation d'une certaine idée de leurs métiers, la promotion d'une conception de la place de l'Éducation dans la société.

Il est de la responsabilité de chaque adhérent de participer à notre réflexion collective et à l'élaboration de nos mandats, comme de convaincre ceux qui ne seraient pas encore adhérents ou auraient oublié de le rester de nous rejoindre.

Vous trouverez également dans ce bulletin le rapport d'activité académique, complément au rapport d'activité national.

- Jacques AGNÈS -

– CONGRÈS ACADÉMIQUE du SNES

des 5 et 6 mars 2009 –

SNES – Section Académique –
BP 137 – 38403 – SAINT MARTIN D'HERÈS - CÉDEX

SNES



Le Secrétariat Académique

à

délégué(e) au Congrès Académique du SNES

- au titre du collège, lycée

- au titre du bureau départemental de

- au titre de la CA, du S3

(Rayer les mentions inutiles)

CONVOCACTION

(à joindre à la demande d'autorisation d'absence)

Cher(e) collègue,

Tu es prié(e) d'assister au congrès académique qui se tiendra à la Bourse du Travail de Grenoble – Avenue de l'Europe, face à Grand'Place – les jeudi 5 et vendredi 6 mars 2009.

Bien cordialement.

Jacques AGNÈS

Secrétaire Général Académique du SNES

MANDAT PROVISOIRE DE DÉLÉGUÉ(E)

(à apporter au congrès)

NOM, Prénom :

Établissement :

est délégué(e) au congrès - au titre du S1 de

- au titre du Bureau départemental de

- au titre de la CA

Signature du secrétaire de S1

(pour les délégués des S1 seulement)

COUPON D'INSCRIPTION

(à renvoyer au S3 dès que possible)

NOM, Prénom

Établissement

Prendra le repas de

jeudi midi	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
jeudi soir	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
vendredi midi	oui	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>

Possibilités d'hébergement : contacter le S3 le plus tôt possible pour obtenir les réservations souhaitées.

Pour les délégués éloignés (+ de 40 km) privilégier l'hébergement au lieu de 2 AR, sauf covotage

Organisation du Congrès académique

Modalités pratiques

- Qui peut participer au congrès ?

Cadre réglementaire

Le congrès académique est l'instance dirigeante de la section académique. Il est constitué des membres de la CA académique en cours de mandat, des membres titulaires des bureaux de S2 qui ne seraient pas membres de la CA, et des délégués de S1 (sections d'établissements). Chaque S1 est représenté par 1 délégué par tranche de 25 adhérents. Tout syndiqué à jour de sa cotisation peut assister au congrès et y prendre la parole dans les limites fixées par le congrès. Il n'a toutefois pas la qualité de délégué et ne peut pas prendre part aux votes.

En pratique chaque S1 désigne son (ou ses) représentant(s) ; lorsqu'il y a plus d'un délégué, ou lorsque le délégué potentiel est déjà membre du congrès au titre de la CA académique, pensez à favoriser la diversité catégorielle ; le mandat provisoire doit être contresigné par le secrétaire de S1. Pensez à nous **renvoyer très vite** le coupon-réponse avec les renseignements nécessaires **pour les repas et l'hébergement** : autant ces aspects peuvent paraître secondaires quand tout est bien prévu et organisé, autant ils deviennent cruciaux si l'on s'aperçoit au dernier moment qu'il manque 30 repas et 12 lits. Un mèl (s3gre@sn.es.edu) donnant les mêmes informations peut faire l'affaire.

Vous trouverez sur la page ci-contre les documents nécessaires (convocation, mandat, coupon) à photocopier autant de fois que souhaité, pour chacun des participants au congrès. (Masquer le mandat et le coupon au bas de la page ci-contre pour photocopier la lettre de convocation seule)

- Horaires, lieu :

Le congrès académique aura lieu les jeudi 5 et vendredi 6 mars 2009, à la Bourse du Travail de Grenoble, avenue de l'Europe (face à l'arrêt de tram et au parking couvert de Grand'Place).

Un projet d'ordre du jour détaillé figure en page 4. L'ordre du jour définitif sera adopté par le congrès, mais les travaux devront commencer le jeudi 5 à 8h30 et s'achever le vendredi 6 à 17h00.

Une séance de travail par courant de pensée est prévue dans la soirée du jeudi 5.

- Délégation au congrès national :

L'académie de Grenoble disposera de 17 sièges de délégués au congrès national de Perpignan.

La délégation est élue par le congrès. Sa composition doit tenir compte du poids relatif des courants de pensée, de la nécessité de représenter toute l'académie, dans sa diversité géographique et professionnelle, de l'obligation de porter les mandats du congrès académique sur chacun des thèmes de discussion. Les candidatures sont recueillies parmi les délégués au congrès. (Pensez à envisager l'hypothèse de vous libérer du 23 au 27 mars).

Rapport d'activité de la section académique

Élue en janvier 2007, la CA académique sortante a été installée lors de sa session de juin. Le bureau académique sortant a donc été élu en juin 2007.

Faire le bilan, à l'occasion de la préparation du congrès, de l'activité du « S3 », au sens large de la section académique dans son ensemble, est à la fois une exigence démocratique pour rendre compte devant les syndiqués de l'exercice des responsabilités qui nous ont été confiées et un exercice sain pour ceux qui en sont investis, dans la mesure où trop souvent, la succession des urgences de toute nature interdit dans l'action une telle prise de recul.

En même temps l'exercice est loin d'être simple : l'activité d'une section académique du SNES s'inscrit en premier lieu dans l'activité nationale du SNES, et le présent rapport n'a de sens que comme un complément au rapport d'activité de la direction nationale. La seconde difficulté est que l'activité académique du SNES intègre de la même façon l'activité des sections départementales qui la constituent.

Nous ne reviendrons donc pas ici sur le contexte général de ces deux dernières années : les orientations politiques, les choix budgétaires, les prétendues « réformes » visant à adapter les potentiels aux coupes budgétaires, ont été largement développés dans le RAN, ainsi que la « crise », aboutissement de la voracité de quelques uns au détriment du plus grand nombre, ceux-là précisément qui créent les richesses accaparées et détruites par les premiers.

Approche « événementielle » ou « anecdotique »

Elle ne saurait suffire à constituer le rapport d'activité, mais cela peut être une première approche pour mesurer, ou se remettre en mémoire de quoi notre activité quotidienne a été faite depuis deux ans.

Le tableau ci-contre ne prend pas en compte, pour des raisons de place et de présentation, une dimension essentielle de notre activité, celle qui procède de nos mandats de représentants des personnels dans les très nombreuses instances paritaires : CAPA, FPMA, CTPA, CTPD, CAEN, CDEN, GT, sans oublier les Conseils de discipline dont le nombre et la fréquence ont augmenté ces dernières années ; la publication régulière, dans notre presse et sur le site, du calendrier - souvent imposé par le rectorat et changeant - montre assez que les militants du S3 et des S2, ainsi que les autres élus sont très souvent sollicités. Il faut aussi ajouter pour un certain nombre d'entre eux les instances de même nature au plan national. Nous avons dans cette activité de plus en plus de mal à assurer les préparations collectives et le suivi, d'autant que les documents préparatoires sont rarement remis dans les délais réglementaires ou s'il le sont, ne sont pas utilisables en l'état (*pb particulier de l'intégration dans nos outils des fichiers électroniques du rectorat*).

Cette énumération ne peut être exhaustive : le quotidien du S3 et des S2, c'est aussi l'animation de réunions dans les établissements (*AG, heures mensuelles, réunions publiques*), et surtout, l'accueil de collègues en demande d'informations ou d'aides (*accueil, réponses téléphoniques et mails nombreux*), la prise en charge de dossiers individuels de natures très diverses, les interventions ou les accompagnements au rectorat, la préparation de recours, etc.

Approche « qualitative ».

La seconde approche est une évaluation critique de cette activité, à partir des objectifs que la section académique s'était donnés, dans les discussions du congrès 2007 ou dans le projet discuté lors de la désignation du bureau actuel.

Le préambule du projet 2007-2009 tentait de récapituler nos responsabilités et les tâches qui en découlent de la façon suivante :

« On peut globalement résumer ainsi nos objectifs :

- Assurer la représentation des collègues et assurer leur défense dans les dossiers individuels et collectifs.**
- Contribuer à construire une alternative sociale, à partir du projet éducatif dont nous sommes porteurs.**
- Faire vivre, développer et renforcer l'outil syndical, qu'il s'agisse du SNES ou de la FSU.**
- Peser, dans le cadre de la lutte des classes, dans le sens de la construction d'un rapport de force favorable aux travailleurs.**

Ces missions se déclinent en une série de tâches (liste non ordonnée) :

- **Représentation des collègues dans des instances élues (CAP, CPC) ou indirectement liées à notre représentativité (CTP, GT) : préparation + session.**
- **Interventions auprès de l'administration : courriers, contacts téléphoniques, audiences.**
- **Informations individuelles : permanences au S3, dans les S2, mais** ... / ...

	Instances	Rassembler, débattre	Actions académiques	Actions nationales
Jun 2007	Nouvelle CA, nouveau Bureau acad.			
Septembre 2007	07/09 : Conseil syndical académique 18/09 : Bureau acad. aux clg Garibaldi (en relation avec l'action TZR) puis Marlioz. Le S3 se dote d'un nouveau site pour développer communication et débats		Actions TZR (en particulier STI) 19/09 : Rassemblement au rectorat	Samedi 29/09 : Manifestations contre les « Franchises médicales »
Octobre 2007		22 et 23 : Stage ZEP / REP	Appel à la grève, le 18 octobre, dans le cadre de la Journée d'action nationale FSU Manifestations départementales Refus de la récupération de Guy Môquet	
Novembre 2007	CA, le 12 / 11	09 / 11 : Stage TZR 14 et 15 : Stage PLC2	Actions sur la non-restitution des minorations Décret 50 et les HS sur temps partiels. Action « Circulaire Cumul d'activité »	20 / 11 : Grèves et manifestations à l'appel des fédérations Fonction Publique
Décembre 2007	CA, le 18 / 12	Stage Professeurs principaux		
Janvier 2008		25 / 01 : Stage « Histoire-Géographie »		24 / 01 : Grève et manifestations Fonction Publique et Éducation
Février 2008		Stage CPE	06 / 02 : Rassemblement « Suppressions de postes ». Actions locales nombreuses. Le S3 interpelle les parlementaires de l'académie et publie leurs réponses	
Mars 2008	12 / 03 : CA	04 / 03 : stage TZR	Suite des actions vers les parlementaires.	06 / 03 : Journée d'action des retraités 18 / 03 : Grève Second degré
Avril 2008		03 et 04 / 04 : Congrès d'étude « Le métier en question » Colloque FSU / RA « Le travail »	02 / 04 : Journée nationale d'action, rassemblement rectorat et manifestation illégale en centre ville	
Mai 2008			1 ^{er} mai 15 mai : Grève nationale 18 mai : Manifestation nationale 22 mai : Grève et manifestations 24 mai : Rassemblements festifs	
Jun 2008	20 / 06 : CA	26 juin : Stage « Précaires »	10 juin : Grève et manifestation Fonction Publique 17 juin : Grève et manifestation interprofessionnelles	
Juillet 2008	➔ 16 / 07 : Tâches de représentation et de suivi			
Août 2008	29 / 08 : CSA	Entre 20 et 25 / 08 : Reprise quotidien S3 et dossiers individuels		
Septembre 2008		Réunions de S1 par S2 ou par secteurs	11 / 09 : « Jeudi de l'Éducation »	
Octobre 2008		Stage « Documentation » Stages départementaux « Précaires » (octobre et novembre)	1 ^{er} / 10 : Rassemblement « Précaires »	07 / 10 : Grève in « journée mondiale d'actions » 19 / 10 : Manifestation nationale à Paris pour l'Éducation
Novembre 2008	13 / 11 : CA	12 / 11 : Stage « Com m. paritaires » 14 / 11 : Stage « Métier » 20 / 11 : Stage « CPE »	Grève et manifestations Éducation	
Décembre 2008		2 / 12 : Élections professionnelles		
Janvier 2009	09 / 01 : CA	20 / 01 : stage « Lycées » avec le S3 de Lyon	17 / 01 : Manifestations pour l'École 29 / 01 : Grève et manif interprofessionnelles, Fonction Publique, Éducation	
Février 2009	03 / 02 : CSA préparatoire au congrès			

aussi à l'IUFM ou dans les S1, bulletins ou circulaires, site, courrier postal ou électronique.

- Informations collectives : stages, réunions ciblées, visites de S1 ou réunions de secteurs avec les S2 concernés.
- Liaison S3/S2 : informations réciproques et échanges d'analyses.
- Relance et animation des S1.
- Nourrir la réflexion et élaborer nos mandats : congrès, CA, CSA, bureau, commissions spécialisées, stages.
- Prendre en charge la vie démocratique des structures syndicales : élections internes, instances statutaires académiques et nationales (CA, CN).
- Etre partie prenante de la cohésion nationale du SNES : liens avec S4 et autres S3, séminaires.
- Entretenir, préserver et développer le patrimoine et la logistique du SNES : locaux, mobilier, matériels, finances).
- Faire vivre la FSU : liens des S2 et des SD ; contacts avec autres SN au niveau académique, en particulier ceux intervenant dans le Second degré ; coordination régionale.
- Rassembler, débattre, agir : contacts avec d'autres forces syndicales (*Second degré, Éducation, Fonction publique, interpro, associatives (associations de spécialistes, de parents, mouvements d'Éducation populaires) ou politiques.* »

Sans reprendre le tableau du premier point, ni le détail de ces tâches, chacun peut apprécier que notre activité académique s'est bien inscrite dans ces orientations.

Les résultats des élections professionnelles, avec la confiance renouvelée d'une majorité de collègues des établissements du Second degré pour les listes et les candidats présentés par le SNES, ces résultats témoignent de cette activité et de la façon dont elle est perçue.

En même temps, nous devons pointer les insuffisances, non pour sanctionner les militants en situation de responsabilité, mais bien pour affronter au cours du prochain mandat les difficultés et améliorer notre fonctionnement et nos résultats.

L'effritement de la syndicalisation d'une année sur l'autre et le tassement de nos résultats aux élections professionnelles sont probablement dus à une conjonction de facteurs très divers et qui

pour certains d'entre eux sont probablement externes à nos orientations et à nos pratiques : turn over ancien mais qui n'est désormais plus masqué par des recrutements en hausse ; il a au contraire cessé d'être alimenté du fait des suppressions de postes ; pertes de repères collectifs sous les coups portés par plusieurs années de guerre contre les travailleurs de la part du pouvoir ; cession à l'individualisme ; évolution sociologique de nos recrutements.

Pour autant, nous devons identifier parmi ces facteurs ceux sur lesquels nous pouvons intervenir. Les discussions nombreuses avec les collègues, dans nos établissements, dans des réunions, heures mensuelles, stages, ne mettent pas en cause nos analyses, orientations et prises de positions, assez largement partagées ou à tout le moins peu contestées. Seul notre positionnement sur le TCE a suscité de véritables réactions - et encore, en nombre très limité - de la part de certains collègues sensibles au discours « pro-européen ».

En revanche, nous nous heurtons souvent à un certain scepticisme quant à l'efficacité de l'action collective et partant une mise en cause du rôle et de l'utilité de l'outil syndical et à un certain découragement devant les coups reçus et l'absence de résultats tangibles. On peut cependant observer que chaque fois que nous avons la possibilité de mener la discussion, nous pouvons amorcer la construction d'une approche plus positive du syndicalisme de la part de ces mêmes collègues. Cela pose une nouvelle fois la question de notre présence effective dans les établissements : implanter, développer, aider les S1 doit à la fois être notre objectif prioritaire et la clé de la syndicalisation.

Des outils plus performants

Avec un nouveau site Internet, agréable, convivial, actualisé autant que possible, et une série de listes de diffusion et de discussion ciblées, le S3 s'est doté d'outils performants pour informer et débattre en temps réel. Il reste à en améliorer l'architecture et en développer l'utilisation par les militants, les adhérents et l'ensemble des collègues. Nous avons probablement à travailler davantage sur la complémentarité de ces outils avec nos modes de communication plus traditionnels.

- *Le bureau académique* -

Rapport d'activité du secteur Métier

Notre ministre est un dangereux activiste : après avoir purgé le collège, avec la mise en place du socle, organisé la possibilité de sortie de certains enseignements, grâce à la création de l'accompagnement éducatif, après avoir gagné le coût d'une année d'études, en imposant le Bac pro en trois ans, il s'emploie aujourd'hui à réformer le lycée d'une main, tout en s'occupant de l'autre des concours de recrutement des personnels ; tout cela, sans oublier le régime appliqué à l'École élémentaire qui a perdu deux heures hebdomadaires d'enseignement et voit son système d'aide et de soutien aux élèves en difficultés (les RASED) purement et simplement menacé de liquidation. Nous sommes en proie à une idéologie qui veut en finir avec l'École de la République, et qui ne lésine pas sur les moyens.

Face à cette casse décidée de l'École, la tâche n'a pas été facile. C'est forts de nos analyses, de nos convictions que nous avons continué à mener le débat avec les collègues, et que nous avons réussi à marquer des points. Si les choses n'étaient pas acquises au départ, les nombreuses rencontres de collègues et visites de S1 ont permis de convaincre qu'on pouvait gagner par la mobilisation et le refus collectif. La tenue de nombreux stages Métier durant ces deux années de mandat (*professeur principal, TZR, ZEP, lycée/collège*) et l'information des collègues dont ils sont l'occasion, nous ont mis en mesure d'organiser le refus d'un certain nombre de dérives, voire d'obtenir des arbitrages favorables de l'administration académique : après les TZR, les ZEP ont retrouvé une bonification au barème académique de mutation ; les TZR conservent maintenant (*et c'est la loi*) leur résidence administrative, ce qui leur permet, quand ils sont en poste à l'année, de percevoir des prises en compte de frais de déplacement.

Dans le même temps, nous avons su mettre en échec la réforme du décret de mai 1950 (*travailler plus pour gagner moins*), réduire à néant les remplacements Robien, conserver au Conseil pédagogique une existence virtuelle et faire reculer le ministre dans son projet de casse du lycée ! Enfin, nous venons de vivre la mobilisation magistrale du 29 janvier. Les combats finissent par payer !

On le mesure bien à ce moment de la bataille, ce que nous avons gagné est considérable, tout comme ce qui nous menace constitue un réel danger. Nous avons affaire à un modèle de société cohérent, et nous ne marquons des points que parce que nous sommes capables non pas simplement de nous opposer à ces mesures mais parce que nous sommes porteurs d'un vrai projet d'École, construit et discuté dans la profession toute entière, et au-delà avec les parents et les lycéens.

Parce que chacun de nous, dans sa pratique professionnelle quotidienne, mesure bien que le statu quo ne serait pas sérieux, compte tenu des difficultés de nombre d'élèves en Seconde notamment, et justement en raison de cette expertise professionnelle, nous entendons être partie prenante d'une vraie réforme en cohérence avec le

collège, avec le temps nécessaire de la discussion, des échanges et des débats. La réforme du lycée ne peut se réduire à l'habillage pédagogique de réductions budgétaires et de mise en place du projet ultra-libéral qui lui, n'est jamais clairement mis en débat.

Pourtant, si on met en relation les projets gouvernementaux lycée / collège, le sort fait à l'Orientation comme à la Vie scolaire, tant en termes de moyens que de fonction, il apparaît assez clairement que c'est la conception même du service public d'Éducation qui est mise à mal.

Pour nous, ce service public est une richesse, un bien précieux pour l'ensemble de la société et il faut l'améliorer. Tous les jeunes doivent avoir accès au savoir et aux qualifications, à la fois pour des raisons démocratiques, mais aussi pour répondre aux exigences du monde du travail. Pour cela, il est fondamental de continuer à développer les trois voies de formation technologique, générale et professionnelle, d'engager une vraie politique de réduction des effectifs et de mise en place de travail en petits groupes, avec des équipes éducatives complètes, car nous savons bien qu'il serait illusoire et suicidaire de prétendre couler tous les jeunes dans un moule unique, entassés dans des classes surchargées ; il faudra aussi être capable de créer des passerelles et des poursuites d'études cohérentes pour les trois voies.

C'est un défi majeur, et les réponses sont à inventer, non à rechercher dans le passé ou je ne sais quel âge d'or mythique de l'École ! Décidément notre ministre ne fait pas honneur à son ministère en tordant les mots et les concepts comme il le fait : qui pourra, plus tard, comprendre qu'on a parlé de « *réforme* » pour entériner des régressions majeures qui devraient peser sur l'ensemble des générations à venir ?

L'École, service public d'Éducation, est un sujet bien trop sérieux pour qu'on laisse le ministre s'en occuper tout seul ; en renouvelant sa confiance au SNES dans la FSU, la profession a largement fait entendre sa voix. À nous de poursuivre le travail pendant les congrès en menant les débats qui permettront de construire l'École que nous voulons, et dont notre société a besoin.

Participons nombreux au congrès académique des 5 et 6 mars : c'est là qu'ensemble, nous tracerons le fil rouge pour les deux années à venir !

- Corinne BAFFERT -

Rapport d'activité du secteur Formation

L'essentiel de notre activité est un travail de contact et d'information :

- ◆ Auprès des **étudiants** (PLC1, CPE1) qui préparent les concours conjointement à l'université et à l'IUFM. Nous sommes présents chaque année lors de leur rentrée universitaire et nous tenons des permanences régulières pour tisser des liens et répondre à leurs questions : diffusion d'*Objectif concours* et d'informations académiques.
- ◆ Auprès des **stagiaires** (PLC2, CPE2) qui, après avoir réussi le concours, s'adressent au SNES pour leur affectation en établissement et pour connaître leurs droits. Leur souci principal est bien sûr leur titularisation et leur première affectation... et ils perçoivent souvent le syndicat comme un prestataire de services. C'est pourquoi, avec eux aussi, nous travaillons dans la durée : en amont du groupe de travail de la fin août, **contact** par courrier ou par téléphone, **présence** lors de leur première convocation à l'IUFM avec le *Guide du stagiaire*, **permanences** syndicales et surtout, temps fort dans l'année, **stage de formation syndicale** de deux jours début novembre, suivi par de très nombreux stagiaires **PLC2 et CPE2** et animé par des responsables académiques du SNES.

Nous avons aussi mis en place **une liste de diffusion** spécifique aux **PLC2**, permettant de les tenir très régulièrement informés des dates clés de leur année de stage (*mutations, stages spécifiques, réunions d'information...*) mais aussi de leur apporter directement l'information syndicale ou de relayer les articles publiés sur le site.

Nous continuons à intervenir auprès de la direction de l'IUFM pour améliorer les **situations difficiles**. Nous travaillons avec le S4 pour les cas relevant de décisions ministérielles.

Les conseils de l'IUFM sont des lieux d'expression pour les étudiants et stagiaires : avec eux, nous avons présenté des listes avec les autres syndicats de la FSU (*SNEP, SNUEP, SNUIPP*). Au conseil d'école (*l'IUFM étant une école intégrée de l'UJF*), nous avons obtenu 3 sièges sur 5. La pérennisation des conseils de site permet des débats plus ouverts : au conseil de site de Grenoble, nous obtenons 7 sièges sur 10.

Nous avons pris contact avec l'UNEF, dans le cadre d'accords nationaux entre nos organisations (*SNES, SNUIPP et UNEF*). Des candidats de la FSU ont pu ainsi être présentés aux élections du CEVU de l'UJF ; l'une d'elle a été élue (*CEVU lettres et SHS*).

Depuis l'annonce de la réforme du recrutement, un collectif a été créé à l'IUFM, composé essentiellement de PE et de formateurs. Ce collectif a initié plusieurs actions : prises de paroles à l'IUFM, distribution de tracts le 10 décembre 2008 aux côtés du SNES, du SNUIPP et du SNESUP, blocage du Conseil d'école (*avec le refus de siéger de la part des représentants FSU*). Seuls les syndicats de la FSU interviennent ouvertement dans ce collectif.

- ◆ Depuis la mise en place du cahier des charges de la Formation des maîtres, les **néo-titulaires** bénéficient d'une formation académique. Nous avons été présents pour leur distribuer le *Guide du jeune prof*.
- ◆ Nous avons aussi assuré le suivi des **stagiaires en situation**, par une présence lors de leur rentrée en formation à l'IUFM et par un accueil privilégié lors des permanences à l'IUFM. Leur première demande est souvent celle d'une vérification de leur reclassement.
- ◆ Lors des épreuves d'admissibilité de tous les **concours internes et externes**, nous distribuons dans chaque centre d'examen un quatre-pages "Spécial Concours" qui donne des informations sur l'année de stage et rappelle nos demandes en matière de Formation. C'est l'occasion d'un contact plus global avec la profession, des **étudiants** souhaitant entrer dans notre métier aux **certifiés** passant l'agrégation interne en passant par les **contractuels** qui présentent le CAPES interne.
- ◆ La **Formation continue** est une des premières victimes de la politique ministérielle et académique, mais bon nombre de collègues semblent avoir pris leur parti d'une formation qui se résume bien souvent à des demandes institutionnelles et la mobilisation n'est pas à la hauteur des menaces et des enjeux.

- Anne DORTEL ; François LECOINTE -

Rapport d'activité de la section de l'ARDÈCHE

Depuis le dernier congrès, quelles sont les permanences et les évolutions ?

Le S2 continue à œuvrer comme relais des actions nationales et académiques par le biais de nombreuses circulaires et de nouveaux moyens comme les messages directs à tous les syndiqués par act-o7: manifestations, pétitions, grèves... bien aidé par la participation importante des enseignants ardéchois qui ne baissent pas les bras devant l'inflation des **réformes visant à transformer radicalement le système éducatif dans son ensemble et nos métiers en particulier.**

La participation à toutes les instances départementales où sont déclinées les directives nationales reste indispensable pour faire entendre la voix du SNES même, et surtout, si l'administration ne voudrait en faire que des chambres d'enregistrement. **Les représentants Snes restent très attachés aux actions réunissant tous les acteurs de l'Éducation nationale et jouent aussi pleinement leur rôle au sein de la FSU.**

La réactivation des bulletins annuels « Spécial SNES » est indispensable pour instaurer un dialogue en permettant de partager avec tous les syndiqués les infos locales, les réflexions, les actions qui peuvent servir d'exemple aux autres établissements.

Parmi les évolutions, l'aide individuelle aux syndiqués prend une part grandissante dans les activités : information mais aussi aide lors des mutations, congés maladie, départs en retraite, compléments de services de plus en plus nombreux...

L'administration voudrait écarter les représentants syndicaux de toutes ses instances paritaires mais notre rôle de contre-pouvoir reste indispensable : nous apportons une vision plus humaine, plus proche du vécu des collègues et nous refusons de fonctionner avec des numéros et une calculette comme elle le fait. Ce syndicalisme de service trouve cependant ses limites tant les demandes des syndiqués doivent être traitées en cas particulier.

Nous pouvons regretter que la proportion de syndicat de service soit plus forte que celle de syndicat d'idées. Les stages, souvent Drôme-Ardèche, jouent ce rôle de réappropriation collective de l'action syndicale ainsi que de réactivation du **fonctionnement des S1- pénalisés par de nombreux départs à la retraite - en définissant un projet S2/S1 centré sur des démarches plus collectives.**

La préoccupation du futur bureau du S2 est de rester proche de l'ensemble de nos collègues tout en participant activement à la réflexion syndicale sur la défense et l'avenir de nos métiers et d'une École au service des publics. Cette proximité est due au fait que de jeunes collègues ont accepté de s'investir dans le S2, bien renouvelé.

Noëlle BRETT, bureau départemental du Snes-Ardèche

Rapport d'activité de la section de la DRÔME

Au cours de la période 2007-2009, le snes-26, fidèle à ses orientations, a conjugué réflexion sur le métier, défense des personnels et mobilisation pour la qualité du Service Public.

Outre les permanences hebdomadaires, les réunions mutation décentralisées et la participation aux instances paritaires, les militants du S2 ont continué le travail de terrain en conduisant dans les établissements des réunions d'information sur la politique éducative du gouvernement ainsi que des réunions de consolidation des S1, notamment dans les établissements en développement sur le nord du département.

Dans le même temps, la section départementale

- a publié, en direction des collègues, ses analyses sur les conséquences en Drôme des choix nationaux effectués (*DGH, orientation, vie scolaire, réforme des lycées, accompagnement éducatif*),
- est intervenue contre les conséquences de l'assouplissement de la carte scolaire et contre les opérations de délestages d'élèves au profit du Vaucluse,
- a défendu un nombre toujours plus grand de collègues mis en difficulté par une administration de moins en moins respectueuse de nos droits,
- a proposé plusieurs rassemblements pour demander des moyens supplémentaires,
- a organisé des stages de formation militante ainsi que des réunions publiques en direction de l'opinion,
- a œuvré activement au rapprochement avec les fédérations de parents pour créer une unité revendicative contre les suppressions de postes et la réforme des lycées,
- a participé avec la FSU à toutes les étapes de la lutte contre la mise en place de la RGPP et notamment les baisses de moyens,
- s'est inscrite dans les actions académiques et nationales sur les salaires, le budget, la dénaturation de nos missions et contre la précarité.

Cet engagement s'est vu reconnu lors des dernières élections professionnelles qui accordent 58% des voix au SNES ; de même, les récentes actions nationales se sont traduites par une forte participation des collègues drômois aux grèves et aux manifestations tant locales que parisiennes. Ainsi, en mai 2008, avec la participation des parents, nous avons pu affréter un train spécial Drôme-Ardèche pour Paris. En octobre 2008, l'opération, bien que de moindre envergure, a pu être renouvelée. Par ailleurs, malgré la réduction du nombre de personnels et malgré la difficulté à engranger des succès, le taux de syndicalisation reste stable.

Jean-Louis MOLLARD, bureau du Snes-Drôme

Rapport d'activité de la section de l'I SÈRE

Depuis la lutte syndicale de mai - juin 2003, nous avons dû livrer tous les ans des batailles essentielles dans l'Éducation Nationale. Ces deux dernières années, contre la tentative de modification du décret de mai 50, les suppressions de postes, la réforme du lycée, pour l'amélioration de notre pouvoir d'achat, nous avons mené le combat par la grève et les manifestations mais aussi par le refus des heures supplémentaires et la multiplication des actions locales. Ces batailles n'ont pas toutes été vaines et si nous n'avons pas obtenu de victoire éclatante, les reculs significatifs des divers gouvernements sont à mettre à l'actif de l'action syndicale pugnace que nous menons.

Les mouvements lycéens qui ont été importants dans le département nous obligent à développer notre réflexion et à faire évoluer nos pratiques : les mouvements lycéens étant peu structurés la recherche d'interlocuteurs n'est pas toujours simple et leurs modes d'action nous posent la difficulté d'un positionnement professionnel et syndical.

Notre S2 a la volonté d'organiser le plus possible de réunions d'établissements, il est notable que nous sommes de plus en plus sollicités, parfois en urgence, pour des situations locales problématiques. Il prend toute sa place dans la défense individuelle et collective des personnels. Il fournit un travail important d'information et de conseil auprès des collègues par des permanences téléphoniques, des rencontres ou des entretiens individuels, par exemple sur les mutations, les notations administratives...

Il assure la formation des responsables de S1 lors de stages annuels consacrés au fonctionnement des conseils d'administration, aux budgets des établissements et à la répartition de la DGH où sont abordés à la fois les aspects techniques et politiques de ces sujets. Depuis plusieurs années, ces stages sont organisés dans un cadre FSU et ouverts à tous les personnels.

Nous avons poursuivi et développé la communication par courrier électronique à tous nos syndiqués et la section départementale s'est dotée du site informatique indispensable à toute organisation sérieuse. Nous n'abandonnons pas, pour autant, nos publications sous forme de bulletins traditionnels et ces différents moyens de communication nous imposent un travail important.

L'activité du S2, c'est aussi notre participation active et revendicative aux différentes instances (*Comité Technique Paritaire Départemental, Conseil Départemental de l'Éducation Nationale...*). Nous y dénonçons les méfaits d'une politique de redéploiements que continue de subir notre département et exigeons plus de moyens en heures d'enseignements, en personnels et en postes. Nous y sommes également porteurs des analyses et des revendications du SNES.

Au sein de la FSU 38, notre section continue à faire vivre le travail fédéral. Elle contribue à mener le débat sur les questions liées à l'évolution des services publics (RGPP...)

Les responsables de la section départementale travaillent aussi à l'émergence d'une nécessaire relève.

- Chantal BLANC-TAILLEUR ; Serge PAILLARD -

Rapport d'activité de la section de SAVOIE

Les années 2006-08 ont été pour le Snes-Savoie une période de transition et de changements.

Plusieurs départs à la retraite se sont succédés, à commencer par celui de la Secrétaire départementale Lilyane Annequin-Viard, que nous remercions à nouveau pour tout le travail accompli et sans qui nous ne serions pas là...

Après un temps d'adaptation dû à la quantité et à la diversité des tâches à accomplir, le Bureau Départemental a essayé de faire face et de s'organiser en répondant en priorité aux appels des S1 en difficulté.

Nos axes prioritaires, pendant ces deux années, ont été le contact avec les S1 du département et le souci de bâtir des relations basées sur la complémentarité et la confiance réciproques : nous continuerons bien sûr cette démarche, et nous serons particulièrement attentifs aux quelques établissements sans section locale...

Les informations reçues au niveau départemental ont été mise à disposition des établissements et des collègues de différentes manières :

- la liste de diffusion act_73 (*créée par la Section Académique*) permet l'envoi quasi-hebdomadaire de la « WebPresse » (*mini-revue de la presse électronique consacrée à l'Éducation*) et d'informations susceptibles d'intéresser tous les adhérents ;
- la « *Lettre aux S1* » est envoyée pratiquement chaque mois aux responsables des sections d'établissement qui y trouvent des documents plus techniques et parfois du matériel destiné à l'affichage sur le panneau syndical de leur collège ou lycée ;
- le bulletin départemental paraît trois ou quatre fois dans l'année et accepte volontiers les articles proposés par les collègues du département ;
- le site internet <http://snes73.free.fr> est régulièrement mis à jour et permet à tout un chacun d'avoir connaissance des dernières informations utiles.

Mais il est pour nous essentiel que la communication se fasse dans les deux sens, et c'est l'un des points sur lequel nous insistons notamment lors du stage « Responsables de S1 et /ou élus en CA » que nous organisons chaque premier trimestre de l'année scolaire.

Nos actions et interventions, en particulier au niveau de l'Inspection Académique et des différentes commissions départementales, nous ont permis de nous faire entendre sur un certain nombre de dossiers, et nous comptons bien poursuivre dans ce sens.

En résumé, nos objectifs pour les deux années à venir sont essentiellement de deux ordres :

- **renforcer les liens avec les S1** de façon à gagner en efficacité et en réactivité (si nécessaire) tout en donnant à chaque responsable les moyens d'intervenir dans son établissement,
- et **faire du S2 une équipe disponible, attentive et efficace** qui puisse répondre aux attentes et demandes des S1 et des collègues syndiqués.

Nicolas PAVLIDÈS, bureau départemental du Snes-Savoie

Rapport d'activité de la section de HAUTE-SAVOIE

Cette période a été marquée, comme souvent, par de nombreuses mobilisations, puisque nous avons dû annoncer et préparer 12 grèves et 3 manifestations nationales pendant ces trois ans.

Les points marquants ont été la grande mobilisation contre le CPE du printemps 2006 qui a vu de grosses manif de lycéens, étudiants et enseignants, entre autres, dans les rues d'Annecy.

Les grandes manifestations nationales ont aussi été des points forts, puisque nous avons réussi à emmener de 60 à 70 personnes pour le SNES à chaque fois.

Impossible aussi de ne pas parler de la dernière manif en date, le 29 janvier, où nous avons vu entre 10000 et 12000 personnes dans les rues d'Annecy, ce qui constitue un record et nous a mis beaucoup de baume au cœur.

Mais le gros du travail est quasi quotidien : il consiste, comme chacun le sait, à renseigner les collègues et à répondre à leurs questions souvent pointues (*merci Laure et Anne-Marie au S3 !*), à organiser des réunions et permanences au moment des mutations, à publier des infos dans le bulletin départemental et, entre temps à envoyer des mails sur la liste de diffusion pour compléter les infos.

Une chose importante pour nous, déjà bien mise en œuvre par Vincent Bernard quand il était secrétaire départemental, et prise à bras le corps avec énergie depuis par Christine Saint-Joanis, c'est la visite d'établissements et l'organisation d'heures d'infos syndicales avec un membre du S2, qui marchent bien en général.

Nous accompagnons aussi, chaque fois que l'on nous en fait la demande, les actions locales de secteurs ou d'établissement : manifestations locales (*Bonneville, Reignier, Cluses...*), réunions d'infos en direction des parents, par un soutien logistique ou une présence de militants du S2

Nous avons aussi organisé des stages départementaux (« *animer un S1* », « *que voulons-nous pour le collègue et le lycée ?* »...)

Nos militants sont aussi investis dans les diverses instances départementales (*CTPD, CDEN, comité de réforme, etc...*), ainsi que dans la vie fédérale FSU.

N'oublions pas non plus notre S1 des retraités très actif, qui, non seulement participe à toutes les actions et instances décisionnelles, mais organise aussi des actions sur les pensions le 17/10/07 et le 16/10/2008, la santé (*colloque à Annecy le 10/12/2008*), la protection sociale et nous rend de grands services au moment du pliage du bulletin.

- Christine SAINT-JOANIS, Brigitte CARREL, Mathieu FOURNEYRON -



La manifestaion du



29 Janvier

à Grenoble



Projet de déroulement du congrès

Jeudi 5 mars

- 8 h 30 : Accueil des participants ; remise des mandats
- 9 h 00 : Élection des présidents de séance ; approbation de l'ordre du jour ;
élection des commissions des mandats et de vérification des comptes ;
rapport de la commission de dépouillement des élections internes
- 9 h 30 : Rapport d'activité académique / dossiers en cours / compléments
liés à l'actualité
- 12 h 00 : Repas convivial
- 13 h 30 : Thème 3 "Pour des alternatives économiques et sociales"
- 15 h 30 : Pause et jeu fonctionnel
- 16 h 00 : Thème 1 « Pour l'École, un plan ambitieux »
- 18 h 00 : Thème 2 « Pour une autre politique publique, avec des personnels
revalorisés »
- 20 h 00 : Repas convivial, suivi de la réunion des courants de pensée

Vendredi 6 mars

- 8 h 30 : Thème 4 « Pour la rénovation du syndicalisme »
- 10 h 30 : Modifications statutaires
- 12 h 00 : Repas convivial
- 13 h 30 : Rapport de la commission de vérification des
comptes – vote du quitus au trésorier
- 14 h 00 : Élection de la délégation au congrès national
- 14 h 30 : Action
- 17 h 00 : Clôture des travaux.



Sommaire

- Page 1 : Édito*
- Page 2 : Formulaires pour le
congrès (à photocopier)*
- Page 3 : Modalités d'organisation
du congrès académique*
- Pages 4 à 6 : Rapport d'activité de
la Section académique*
- Pages 7 à 8 : Rapport d'activité
des secteurs Métier
et Formation*
- Page 8 à 11 : Rapport d'activité
des sections
départementales*
- Page 12 : Projet de déroulement du
congrès*

SECTION ACADÉMIQUE DU SNES - FSU

16 av. du 8 Mai 1945
BP 137 - 38403 -
Saint Martin d'Hères - Cedex
e-mail : s3gre@snes.edu
Tél : 04 76 62 83 30
Fax 04 76 62 29 64
Site académique :
<http://www.grenoble.snes.edu>